

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-FÉLICITÉ**

Procès verbal de la réunion ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Félicité tenue à huis clos le lundi 1^{er} février 2021 au lieu habituel des réunions.

À l'ouverture de la réunion à 19 h 30 sont présents les conseillers (ères) :

Solange Pelletier
Yves Pelletier
Christian Thériault
Annie Bois

Absents : Guylaine Chouinard
Guy Pellerin

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Après vérification du quorum, la réunion est officiellement ouverte sous la présidence du maire monsieur Alphé St-Pierre.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2021-02-01

Il est proposé par Christian Thériault, appuyé par Yves Pelletier et résolu unanimement que l'ordre du jour soit le suivant :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès verbal de la réunion ordinaire du 12 janvier 2021
4. Recettes du mois et état de la caisse
Conciliation bancaire
Comptes à accepter
5. Débats :
 - 5.1 Nomination - Poste d'adjointe à la direction générale
 - 5.2 Sécurité incendie - Rapport annuel 2020
 - 5.3 Offres d'emplois
 - 5.3.1 Moniteurs de terrain de jeux
 - 5.3.2 Employés - Forêt de Blanche-Neige
 - 5.4 Église - Travaux toiture
 - 5.5 Demande de dérogation mineure - 744 rue Principale
 - 5.6 Avis de motion - Agrandissement du périmètre urbain
 - 5.7 Projet aqueduc-égout
 - 5.8 Gestion des actifs
 - 5.9 Vente - Lot à bois
6. Correspondance
7. Varia
8. Période de questions
9. Levée de la réunion

3. ACCEPTATION DU PROCES VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 12 JANIER 2021

2021-02-02

Il est proposé par Solange Pelletier, appuyé par Annie Bois et résolu unanimement d'accepter, tel que rédigé, le procès verbal de la réunion ordinaire du 12 janvier 2021.

4. RECETTES DU MOIS ET ÉTAT DE LA CAISSE

Les recettes du mois totalisent 11 707,02 \$ réparties comme suit : taxes municipales 2 707,02 \$; subvention amélioration réseau routier 9 000,00 \$. Le solde à la caisse populaire est de 259 526,00 \$

CONCILIATION BANCAIRE

Conciliation bancaire du 31 janvier 2021

Solde au relevé de compte en date du 31 janvier 2021		250 396,00 \$
Plus dépôt en circulation		130,00 \$
Moins chèques en circulation		1 512,25 \$
	Total	249 013,75 \$
Solde au grand-livre avant ajustements		249 113,24 \$
Frais de banque / frais spc	15,00 \$	
Frais de banque / frais terminal paiement direct	44,49 \$	
Frais de banque / frais fixes d'utilisation	40,00 \$	
Impact net des ajustements au grand-livre		-99,49 \$
Solde au grand-livre après ajustements		249 013,75 \$

2021-02-03

Il est proposé par Guylaine Chouinard, appuyé par Solange Pelletier et résolu unanimement d'accepter la conciliation bancaire du 31 décembre 2020.

COMPTES À ACCEPTER

Acceptation des dépenses incompressibles et des comptes à payer

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés et les remises de l'employeur.

Salaires nets versés : 4 813,42 \$

Comptes payés : 2 000,00 \$

2021-02-04

Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Annie Bois et résolu unanimement que les comptes apparaissant à la liste suggérée des paiements du 1^{er} février 2021, dont copie a été remise aux membres du conseil et totalisant 40 660,10 \$ après ajouts, plus les dépenses incompressibles ci-haut mentionnés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil, soient acceptés et autorisés pour paiement.

On retient le paiement de la facture chez Bonisoir St-Pamphile (diesel/essence) au montant de 237,23 \$ ainsi que la facture de Lucien Pelletier (frais utilisation véhicule personnel) au montant de 175,00 \$ pour plus de précisions.

Je, soussignée, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Félicité, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

Date : 1^{er} février 2021

Julie Bélanger, sec.-trésorière

5. DEBATS

5.1 NOMINATION - POSTE D'ADJOINTE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le poste d'adjointe à la direction générale est un emploi permanent sur une base de 4 jours par semaine. Poste réparti entre les municipalités de Sainte-Félicité et de Saint-Omer à raison de 2 jours par municipalité.

Deux candidates, mesdames Bianka Viel et Kimberley Thibault-Joncas, ont passées une entrevue le lundi 25 janvier dernier devant les maires et directrices générales des

municipalités de Sainte-Félicité et de Saint-Omer et du directeur général de la MRC de L'Islet.

Considérant son expérience et ses connaissances pertinentes, une recommandation est faite quant à la candidature de Bianka Viel.

2021-02-05

Il est proposé par Christian Thériault, appuyé par Yves Pelletier et résolu unanimement de retenir la candidature de madame Bianka Viel au poste d'adjointe administrative. Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution. Que le salaire et les conditions de travail seront fixés à l'entente.

5.2 SÉCURITÉ INCENDIE - RAPPORT ANNUEL 2020

Considérant qu'en vertu de l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*, les autorités locale et régionale chargées de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques doivent adopter par résolution et transmettre au ministre, dans les trois mois de la fin de leur année financière, un rapport d'activité pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie ;

2021-02-06

En conséquence, il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Solange Pelletier et résolu unanimement d'accepter, tel que rédigé, le rapport annuel 2020 préparé par la municipalité de Sainte-Félicité à l'égard du schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

5.3 OFFRES D'EMPLOIS

5.3.1 Moniteurs de terrain de jeux

La Municipalité offrira deux emplois de moniteurs pour le terrain de jeux. Les personnes intéressées doivent être âgées de 15 ans et plus au début de l'emploi. Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae à la municipalité au plus tard le lundi 1^{er} mars prochain avant 16h00. L'offre d'emplois sera diffusée par le biais d'un feuillet postal.

2021-02-07

Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Annie Bois et résolu unanimement d'offrir deux emplois de moniteurs pour le terrain de jeux. Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

5.3.2 Employés - Forêt Blanche-Neige

Comme l'an passé, la Municipalité offrira deux emplois pour étudiants pour des travaux dans la forêt de Blanche-Neige. Les personnes intéressées doivent être âgées de 15 ans et plus au début de l'emploi. Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae à la municipalité au plus tard le lundi 1^{er} mars prochain avant 16h00. L'offre d'emplois sera diffusée par le biais d'un feuillet postal.

On demandera à Monsieur Normand Bélanger s'il est disponible, comme l'an passé, en tant que responsable pour les travaux et la supervision des étudiants dans la forêt de Blanche-Neige.

2021-02-08

Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Solange Pelletier et résolu unanimement d'offrir deux emplois pour étudiants pour des travaux dans la forêt de Blanche-Neige, ainsi qu'un responsable des travaux et de la supervision des étudiants. Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

5.4 ÉGLISE - TRAVAUX TOITURE

La municipalité invitera, par écrit, des soumissionnaires pour le changement de la tôle de la toiture d'une partie de l'église, soit au niveau de la sacristie. Incluant ou

non, la reconstruction des 4 lucarnes situées sur cette partie de toiture.

Également, la municipalité invitera, par écrit, des soumissionnaires pour le changement de 3 fenêtres au sous-sol de l'église ainsi que le changement du revêtement extérieur des deux cabanons du côté sud.

2021-02-09

Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Solange Pelletier et résolu unanimement d'autoriser la municipalité d'aller en appel d'offres sur invitation pour des travaux à l'église. Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

5.5 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - 744 RUE PRINCIPALE

Attendu qu' une demande de dérogation mineure a été déposée pour le 744 rue Principale visant une marge de recul de 0,22 mètre entre le demandeur et la propriété située à l'est au lieu de 4 mètres stipulé à l'article 4.4.4 du règlement de zonage numéro 61-2016 et ceci en conformité du règlement de dérogation mineure numéro 64-2016 de la Municipalité ;

Attendu que les documents requis pour l'analyse du dossier ont été déposés par le demandeur ;

Attendu qu' un permis fut dument demandé par le demandeur antérieurement ;

Attendu que le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'accepter la demande de dérogation mineure sans autres conditions ;

2020-02-10

En conséquence, il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Solange Pelletier et résolu unanimement que le conseil municipal accorde la dérogation mineure pour la propriété du 744 rue Principale afin de rendre conforme une marge inférieure à la norme.

5.6 AVIS DE MOTION - AGRANDISSEMENT DU PÉRIMÈTRE URBAIN

Avis de motion
2021-02-11

La conseillère Solange Pelletier donne avis de motion relativement à l'agrandissement du périmètre urbain.

5.7 PROJET AQUEDUC- ÉGOUT

Les derniers travaux de pompage sur le puits d'exploration F4 donnent de très bons résultats au niveau de la quantité de l'eau. En attente des résultats d'analyse de la qualité de l'eau.

5.8 GESTION DES ACTIFS

Demande de subvention au programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités

2021-02-12

Il est proposé par Solange Pelletier, appuyé par Christian Thériault et résolu unanimement que le Conseil demande au personnel de présenter une demande de subvention au Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités pour Évaluation de l'état des actifs prioritaires et Plan préliminaire de gestion des actifs ;

Que la Municipalité de Sainte-Félicité s'engage à mener les activités suivantes dans le cadre du projet proposé soumis au Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités afin d'améliorer son programme de gestion des actifs :

Activité 1 : Inventaire et évaluation de l'état des actifs prioritaires.

Activité 2 : Priorisation et planification des interventions

Que la Municipalité de Sainte-Félicité consacre 4 178,50 \$ de son budget au financement des coûts associés à ce projet sur un budget total de 41 785,03 \$.

5.9 VENTE - LOT À BOIS

2021-02-13

Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Christian Thériault et résolu unanimement d'entreprendre des démarches en vue de la vente du lot à bois appartenant à la municipalité et situé au rang St-Camille. On procèdera à la vente par le plus offrant à partir de 100 000 \$ et plus. Que la municipalité se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute, ni la plus basse des offres reçues.

6. CORRESPONDANCE

2021-02-14

Il est proposé par Annie Bois, appuyé par Solange Pelletier et résolu unanimement de prendre acte du bordereau de correspondance numéro 02-2021 en date du 1^{er} février 2021.

7. VARIA

7.1 Comités et nomination du pro-maire

Étant absent lors de la dernière réunion, le conseiller Yves Pelletier mentionne qu'il est d'accord avec la nomination des comités et du pro-maire pour l'année 2021.

7.2 École

On discute de l'école primaire actuellement en transition. Les inscriptions au 1^{er} mars prochain seront décisives quant au maintien ou à la fermeture de l'établissement par le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud.

7.3 Projet de revitalisation

Les membres du conseil municipal se réuniront le lundi 15 février prochain pour élaborer une demande d'aide financière pour un projet à présenter au niveau du Fonds de revitalisation des régions.

7.4 Activité de la semaine de relâche

Aucune activité ne sera organisée pour la semaine de relâche scolaire considérant le contexte actuel de pandémie.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

La réunion se tenant à huis clos, les gens sont invités à envoyer par écrit leurs questions en lien avec l'ordre du jour. Aucune question n'a été adressée au conseil par courriel.

9. LEVÉE DE LA RÉUNION

2021-02-15

Il est proposé par Annie Bois, appuyé par Christian Thériault et résolu unanimement que la réunion soit levée à 20h32.

Maire

Secrétaire-trésorière